

SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

201 RUE DES SOURCES

19330 FAVARS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

Du 15 juin 2022

Le Comité Syndical s'est réuni le **mercredi 15 juin 2022 à 16 H** au siège du Syndicat sous la présidence de Mr DELAGE Alain.

délégués présents :

Messieurs RENOU et VIALLE (CHAMEYRAT)
Monsieur ESCURE (CORNIL)
Monsieur SOULIER (FAVARS)
Messieurs MOUSSOUR et RIGOUX (LE CHASTANG)
Messieurs CHANAT et CHASTANET (ST CLEMENT)
Madame MAURY et Monsieur BREUIL (ST GERMAIN LES VERGNES)
Messieurs DELAGE et HOSPITAL (ST HILAIRE PEYROUX)
Messieurs DELAGE et DUPAS (ST MEXANT)
Messieurs BOUYOUX et SOULARUE (STE FEREOLE)
Messieurs MANIERE et PRIMAULT (VENARSAL)

délégués absents et excusés :

Messieurs BARATAUD et VERGNE (CHANTEIX)
Monsieur MOREIRA (CORNIL)
Monsieur JAUVION (FAVARS)

Autres personnes présentes :

Madame GERAUD, Madame REY, Monsieur PLANAS, agents du Syndicat

Nombre de délégués présents : 18 - Quorum : 10

Ordre du jour :

- réaménagement de la dette-étalement de la charge budgétaire liée à la recapitalisation de l'indemnité de renégociation d'un emprunt de la Caisse Epargne (délibération et décision modificative)
- révision des tarifs du bordereau de prix du SMEM : adjonction de références de prix
- présentation du rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2021
- point de situation sur les dossiers en cours (captage prioritaire...)
- questions diverses

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que l'étude des dossiers se fera dans un ordre différent, Monsieur PLANAS devant s'absenter avant la fin de la réunion.

I. Délibération n° 2022-06-020 : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable de l'année 2021 du Syndicat Mixte des Eaux du Maumont

Le Président Alain DELAGE, ainsi que les agents du SMEM, Madame GERAUD et Monsieur PLANAS se sont partagés la présentation de ce rapport 2021, rapport consultable dans son intégralité sur le site du syndicat www.syndicat-eau-maumont.com

Ce rapport moins épais et plus concis à la demande de Monsieur le Président (mais présentant les informations obligatoires), a été réalisé intégralement (rédaction, impression, reliure) au siège du SMEM.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité des services de l'eau 2021.

II. Délibération n° 2022-06-021 : Nouvelles références à intégrer dans le bordereau de prix

Des nouveaux matériels doivent être intégrés dans le bordereau de prix afin de pouvoir répondre au mieux à la demande des particuliers, notamment afin de réaliser l'individualisation des logements collectifs. Les nouvelles références sont présentées par Monsieur le Président.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité ce bordereau de prix.

III. Délibération n° 2022-06-022 : Adhésion au Syndicat des Etangs Corréziens

Ce dossier n'était pas à l'ordre du jour, il est proposé aux élus de le rajouter afin de pouvoir travailler rapidement avec ce Syndicat. L'ensemble des membres donne leur accord. Monsieur le Président présente le Syndicat des Etangs Corréziens, et donne lecture des statuts. Il propose d'adhérer, 50 € à l'année, afin de pouvoir bénéficier de leurs connaissances. En effet il existe 15 étangs dans la zone définie « Captage prioritaire ».

*Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité l'adhésion du Syndicat au Syndicat des Etangs Corréziens.
et autorise Mr Le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier*

IV. Délibération n° 2022-06-023 : Réaménagement de la dette-étalement de la charge budgétaire liée à la recapitalisation de l'indemnité de renégociation d'un emprunt Caisse d'Épargne 7114482/181586 E

Monsieur le Président et Monsieur BREUIL, Vice-Président, rappellent l'historique de ce prêt d'une durée de 30 ans. Il a été renégocié en 2020 : la durée reste identique mais le montant total à rembourser sera moindre. Il est nécessaire de saisir des écritures comptables afin de valider ces modifications. Cela n'entraînera pas de baisses de dépenses de la programmation de nos travaux, puisque les écritures seront identiques en dépenses et recettes.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte à l'unanimité ces propositions d'écritures

V. Dossiers en cours

Monsieur DUPAS, Vice-Président, rappelle les dossiers en cours et donne leur état d'avancement.

- Captage prioritaire : Une réunion d'information avec les agriculteurs impactés par le périmètre de la protection du captage s'est tenue le 14 juin à Saint Mexant en présence du CPIE et de la Chambre d'Agriculture. Des rencontres individuelles permettront d'appréhender leurs techniques de travail.
Un technicien du CPIE va étudier les 3 ruisseaux du périmètre.
Une nouvelle réunion du Comité de Pilotage se tiendra en septembre afin de faire le point de ces actions.
- Mise aux normes de la retenue de l'Eau Grande : Le SMEM doit fournir des documents supplémentaires à Direction Départementale des Territoires. Une interrogation sur la faisabilité de la vidange à l'automne se pose donc.
- Travaux : Les travaux de Lavalgrière sur Saint Mexant sont terminés, ceux du Verdier sur la même commune sont toujours en cours avec actuellement la reprise des branchements. Concernant La Lignade, les travaux d'assainissement ont commencé et seront suivis par ceux du réseau d'eau potable en septembre.

VI. Questions diverses

Monsieur le Président informe :

- Le carburant pour les véhicules du service technique du SMEM sera désormais pris à Carrefour Contact à Saint Mexant. Un badge et un carnet de suivi ont été placés dans chaque véhicule.
- Une régularisation d'accès au Château d'eau des Puges sera signée chez le notaire dans les prochaines semaines.
- A la demande du SMEM, la commune de Saint Mexant se porte acquéreur du chemin, privé, d'accès à la retenue de l'Eau Grande. Ce sera ainsi un chemin public (300 m)